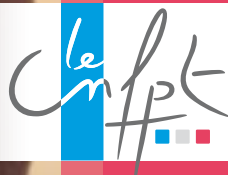




COMPTES RENDUS

DONNÉES 2014

MARTINIQUE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



JEAN-MICHEL JEAN-BAPTISTE,
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
MARTINIQUE

Au cours de l'année 2014, quatrième année de mise en œuvre des actions du Projet régional de développement (PRD), déclinaison du Projet national de développement, la délégation régionale de la Martinique a su anticiper les évolutions législatives et intégrer les nombreux projets nationaux.

Son intervention au plus près des collectivités territoriales a permis de présenter l'offre de services du CNFPT dans sa variété et sa globalité. L'accompagnement des collectivités territoriales dans leur démarche de progrès les a incitées à réorganiser leurs services et à élaborer des projets d'administration dans le but d'améliorer le service public.

Le rapprochement des trois versants de la fonction publique locale par le biais de la signature d'une convention inter fonctions publiques avec l'État (Préfecture) et l'ANFH (hôpitaux) a révélé l'urgence de la mise en place d'actions de formation en cohérence avec les besoins de nos territoires. Apprendre à travailler ensemble dans la même direction pour le bien-être de nos habitants est une priorité.

La conduite du changement à l'orée de la création de la Collectivité territoriale de Martinique et l'élaboration des schémas de mutualisation pour nos intercommunalités ont conduit la délégation régionale à créer une territorialisation de son action.

L'accent a été mis sur les grandes causes nationales : lutte contre l'illettrisme assortie d'une campagne d'affichage (« Il n'est jamais trop tard pour apprendre »), l'égalité d'accès à la formation, la conduite du changement et l'innovation par les journées d'actualité et les séminaires.

Des moyens modernes sont à la disposition des collectivités et favorisent l'accès aux informations par le biais de la visioconférence (réunions techniques, conférence, jury de concours).

Une des grandes satisfactions de notre délégation régionale réside dans le fait que nous ayons su convaincre toutes les collectivités lors de la présentation de l'inscription en ligne. Elles ont toutes très rapidement décidé d'ouvrir un compte pour faciliter l'inscription en ligne de leurs agents. Cette satisfaction est due à la grande cohésion de l'équipe de la délégation régionale qui a permis de mieux répondre aux besoins en formation des agents tout en prenant en compte nos systèmes socio-humains.

Nos bons résultats révélés par nos indicateurs (augmentation du nombre de journées formation) visent également la recherche permanente de la qualité et de l'évaluation de nos actions de formation, par le concours de nos intervenants, véritables ambassadeurs du CNFPT auprès des collectivités territoriales. Cet ensemble d'éléments convergent vers un meilleur développement de l'action publique locale.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

15 548 STAGIAIRES INSCRITS EN 2014
+35 % PAR RAPPORT À 2013

11 780 STAGIAIRES PRÉSENTS EN 2014
+30 % PAR RAPPORT À 2012
+21 % PAR RAPPORT AUX ACCEPTÉS

UN NOMBRE EN BAISSÉ DE SESSIONS DE FORMATION

« La délégation a proposé aux collectivités une offre plus adaptée, **958** sessions de formation en 2014, soit une baisse de **4 %** par rapport à 2013 ».

Nous avons aussi réalisé plus 810 sessions, soit une augmentation de **11 %** par rapport à 2013.

Un taux de réalisation des sessions en augmentation de 11,2 points (de **73,4 %** en 2013 par rapport à **84,6 %** en 2014).

La délégation essaye d'améliorer sa communication en relançant par mail les formations dont les sessions sont inférieures à 15 agents.

Une forte augmentation des JFS de plus de **23 %** par rapport à 2014 (26 165 JFS en 2013 par rapport à 32 214 JFS en 2014)

Lors des formations d'intégration, les agents de la délégation rappellent le processus concernant l'évolution de carrière de l'agent et l'importance du dispositif de formation.

0,4 POINT

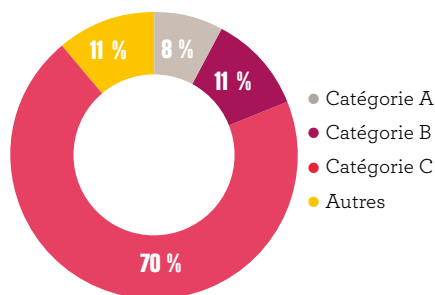
TAUX D'ABSENTÉISME EN AUGMENTATION PAR RAPPORT À 2013 (DE 16 % À 16,4 %)

2,1 POINT

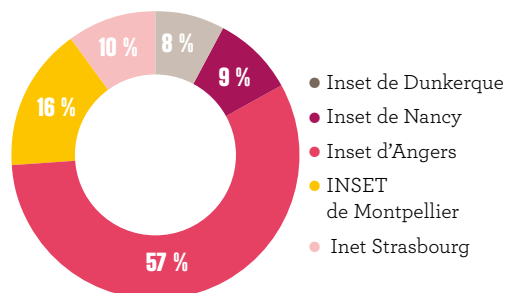
TAUX DE REFUS EN BAISSÉ PAR RAPPORT À 2013 (DE 6,1 % À 8,2 %)

UNE FORMATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Une activité formation importante réalisée pour les catégories C, l'inscription en ligne (IEL) a permis aux collectivités de nous fournir des données agents plus fiables avec l'ouverture du module INTER (en ce qui concerne le grade et la catégorie).



272 agents ont bénéficié de **32 214** JFS pour des formations organisées par les INSET (Angers, Dunkerque, Nancy, Montpellier) et l'INET de Strasbourg).

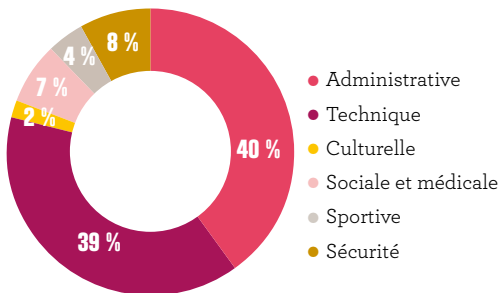
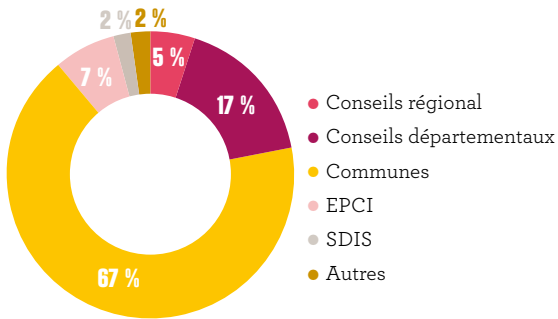


186 INTERVENANTS et 24 ORGANISMES de formation ont travaillé en 2014

pour la délégation : **210 INTERVENANTS** et Organismes Soit une augmentation de **31 %** par rapport à 2013. L'espace Intervenant permet à la délégation d'avoir de nouvelles propositions de collaboration pour la mise en place de nos formations.

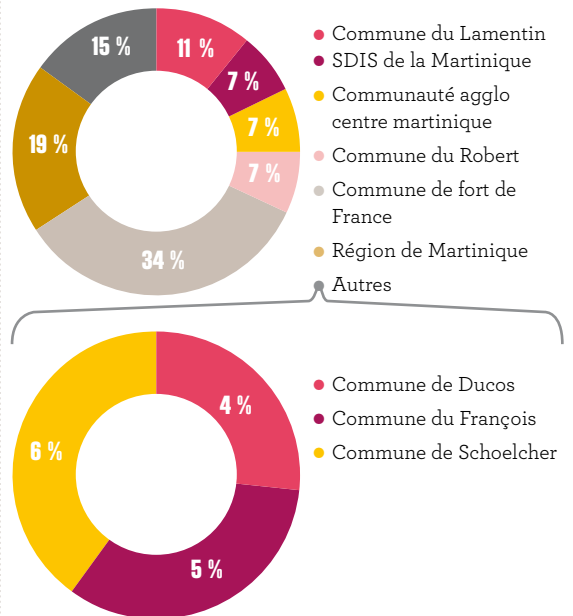
RÉPARTITION PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS

une activité en baisse, (nombre de JFS) avec les EPCI, de 2 points par rapport à 2013. Une activité formation en augmentation de 4 points a été réalisé avec le Conseil général.



PROPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

une augmentation de la cotisation de 24 % par rapport à 2013, ce qui représente 681 781€ (2013 : 2 873 894 € ; 2014 : 3 555 675 €). Les 10 premiers cotisants représentent 64,3 % soit 2,3 millions €.



	TOUTES FORMATIONS	FORMATION D'INTÉGRATION ET INITIALE	FORMATION CONTINUE ET FCO	PRÉPARATION AUX CONCOURS ET EXAMENS
Nombre de présents en 2013 pour Martinique	+15,4 %	+17,5 %	+13,6 %	+22,6 %
Durée moyenne des sessions*	+3,4 %	+7,1 %	-2,9 %	+5,1 %
Taux de réalisation des sessions	+84,6 %	+100 %	+82 %	-94 %

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

ACCOMPAGNEMENT DURABLE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MARTINIQUE

POURQUOI UNE DÉMARCHE DE PROJET D'ADMINISTRATION ET DE PROJETS DE SERVICES POUR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MARTINIQUE, AVEC L'ASSISTANCE DU CNFPT ?

La Martinique bénéficie d'un environnement exceptionnel qui lui permet d'appartenir à l'un des 34 « hot spots » de la biodiversité mondiale. Elle présente donc une richesse en espèces faunistique et floristique élevée mais avec des dangers de perte de cette biodiversité dûs à une insularité qui se traduit par une forte pression humaine et une occupation croissante et anarchique des espaces.

Par ailleurs, cette richesse naturelle a été le ferment de l'autre élément important de notre authenticité et de notre richesse patrimoniale : les savoir-faire traditionnels. En d'autres termes, l'essence même de ces savoir-faire martiniquais, c'est la nature martiniquaise.

À titre d'exemples :

- la vannerie, la poterie, le gommier, ou encore la culture du manioc, encore présent en Martinique, sont issus d'un savoir-faire Amérindien antérieur à la colonisation ;
- le jardin créole, culture rurale présente dans l'ensemble des campagnes de Martinique, les maisons en ti-baume, sont un héritage de la période historique et de la colonisation ;
- le chapeau bakoua fabriqué à partir des fibres du latanier peut être un emblème pour le territoire.

Tous ces exemples font à l'évidence ressortir le lien étroit existant en Martinique entre nature et culture, lien qui a façonné ce pays, les hommes qui l'habitent et font sa singularité.

Or, au-delà des enjeux de protection, nous sommes confrontés à un enjeu sociétal qui conduit à :

- un modèle de consommation provoquant une rupture culturelle et menaçant l'alliance traditionnelle des populations avec la nature environnante ;
- une perte partielle d'identité et de repères, liée à la vie moderne et remettant en question les liens de solidarité traditionnels entre populations et territoires ;
- une spécialisation de l'économie autour d'une agriculture d'exportation et d'un tourisme de masse, facteurs de dépendance et de non-respect des espaces remarquables par leur fragilité.

Ainsi, fort de ce constat, le projet politique actuel du PNRM consiste à faire partager la vision d'un développement social et économique articulé autour du renforcement de l'attractivité du territoire, à partir de la protection et de la valorisation du patrimoine naturel et culturel. Il convient de le décliner en projet d'administration.



QUELS SONT LES ENJEUX ?

Cette biodiversité présente une réelle opportunité en matière de développement durable, alliant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Cette richesse s'avère être un atout pour autant que nous sachions en faire un vecteur de vitalité économique, de formations et de source d'emplois...

De façon globale, plusieurs secteurs d'activités économiques peuvent être développés et créés dans différents domaines, à savoir :

- le tourisme avec l'investissement sur des sites patrimoniaux ;
- le développement de la randonnée et du tourisme vert sur terre, ou de la plongée ou de la randonnée aquatique sur mer, ... ;
- l'éducation à l'environnement avec la mise en place d'activités d'animation auprès des scolaires et du grand public ;
- la santé avec la création de médicaments (industries pharmaceutiques), le développement de la pharmacopée traditionnelle (entreprises locales), ... ;
- le bien-être avec la production de cosmétiques, le

développement de spa, le thermalisme, la thalassothérapie, ... ;

- l'alimentation avec la production de produits bio issus de l'agriculture, de l'élevage, de l'aquaculture ;
- l'art avec le développement de la photographie, la peinture, la création d'un artisanat à partir de matériaux naturels.

En conséquence, le projet actuel du syndicat mixte du PNRM a été défini à partir des trois axes du développement durable :

- une orientation pour la gestion de l'environnement et singulièrement des espaces naturels ;
- une politique sociale affirmée mettant l'accent, dans un premier temps, sur la formation et l'insertion à partir des patrimoines ;
- des projets et initiatives économiques à partir de nos ressources naturelles, développés et dimensionnés au regard de leur viabilité.

Il s'agit de démontrer les marges importantes d'optimisation du capital naturel martiniquais autour de quatre axes que sont : la connaissance, la protection, la mise en valeur et l'animation.

>>



NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

» AVEZ-VOUS ÉTÉ CONFRONTÉ À DES RÉSISTANCES AU CHANGEMENT OU DES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE CE PROJET ?

L'objectif est de partager et co-construire des projets permettant de préserver, valoriser, transmettre aux générations futures des traditions et savoir-faire garants de notre authenticité ainsi que des patrimoines naturels et culturels protégés. L'administration du Parc se voit donc chargée de mettre en œuvre de manière opérationnelle la feuille de route stratégique autour de ces enjeux forts du territoire.

Par ailleurs, il convient également d'intégrer la notion de « performance » dans les projets et la dynamique au sein des services du syndicat mixte.

Enfin, il convient aussi pour les agents du Parc, d'être les ambassadeurs de cette nouvelle vision de développement auprès des différents partenaires et du grand public.

Aussi, en vue de décliner ce projet de territoire en projet d'administration et dans un souci d'efficacité, il convient d'expertiser les ressources des équipes du PNRM...

Pour ce faire, la direction générale du Parc, avec le soutien de la délégation CNFPT de la Martinique, a mis en œuvre un dispositif de formation / action à destination de l'encadrement. Il s'agit pour chacun des cadres de :

- bien établir le diagnostic stratégique et opérationnel de son service pour construire et mettre en œuvre le dispositif assurant l'exécution de la commande ;
- décider et agir dans la complexité en tenant compte tout à la fois des contraintes mais en sachant bien identifier les leviers d'actions collectifs ;
- se préparer à mieux piloter et conduire le changement au sein de son équipe, en cohérence avec les priorités fixées par l'encadrement supérieur ;
- organiser et bien planifier la montée en puissance de la commande stratégique au sein du service en assurant reporting et dialogue managérial entre services ;
- anticiper les évolutions du service et participer au partage collectif.

QUELS SONT LES EFFETS SUR L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES ?

Sur le partage des enjeux globaux, il n'y a aucun doute à avoir sur la mobilisation des agents du PNRM qui ont su développer au cours du temps, un « esprit Parc » qui conduit à une solidarité manifeste des agents. Sur les

méthodes en cours d'acquisition lors de cette formation de la « conduite au changement » en relation avec le CNFPT, les premiers effets commencent à se faire ressentir de façon positive...

ACTION À VALORISER :

SÉMINAIRE SUR LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES, « TATIE OU ANIMATRICES PROFESSIONNELLES ? » ORGANISÉ PAR LE RÉSEAU DES ANIMATEURS EN PARTENARIAT AVEC LE CNFPT DÉLÉGATION MARTINIQUE





INTERVIEW

Arlette PUJAR,
Directrice au CNFPT Martinique lors du séminaire
sur la réforme des rythmes scolaires.



Quels étaient les objectifs de ce séminaire ?

Les objectifs de ce séminaire :

- instaurer un débat avec l'ensemble des acteurs concernés par cette réforme, dans le but de développer des activités favorables au bien-être de l'enfant, pour une rentrée 2014 plus sereine. Il s'agit de mettre en place, à l'issue du bilan, des formations plus adaptées pour le personnel intervenant dans ce cadre afin d'éviter les nombreuses grèves, dues à l'incompréhension et au manque d'implication de tous les acteurs ;
- offrir l'occasion pour le réseau de parler et faire découvrir ce métier en manque de connaissance et de valorisation ;
- mettre en lumière les difficultés rencontrées sur le terrain, pour mettre en œuvre une organisation homogène et associer les acteurs au projet.
- réfléchir sur l'amélioration de la qualité de l'offre de service eu égard aux modalités de recrutement.

Quel était le public visé ?

Un séminaire qui a vu la participation :

- des animateurs publics et privés ;
- des responsables des affaires scolaires et DRH des collectivités ;
- des responsables de caisse des écoles ;
- des élus ;
- des associations (parents d'élèves, associations de jeunesse et de l'éducation populaire).

Quels sont les thèmes qui ont été débattus ?

Les sept thèmes suivants ont été débattus :

- le contenu et l'implication de la réforme des rythmes scolaires ;
- le développement des compétences des animateurs territoriaux et élaboration des projets éducatifs ;
- les nouveaux métiers de l'animation et préoccupations socio-éducatives actuelles ? ;
- quelle démarche, quels moyens à prévoir et quelles valeurs faut-il promouvoir par rapport aux enjeux territoriaux liés à cette réforme ? ;
- la réforme des rythmes scolaires répond-elle véritablement à tous les enjeux du périscolaire ? ;
- les dispositifs d'aides CAF aux actions à caractères éducatifs ;
- la réforme des rythmes scolaires, la mise en place de ce dispositif, quelle leçon en tirer ?

En conclusion, un grand succès pour cette manifestation, 180 séminaristes avec une participation significative des élus.

Les échanges entre les participants ont permis de dégager des pistes pour améliorer les conditions de travail pour la rentrée 2014.

La délégation régionale a co-organisé l'Université de l'égalité du 3 au 9 juillet 2014, en partenariat avec Sciences Po Paris, l'Université des Antilles Guyane et la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Martinique.

À cette occasion, la directrice régionale a présenté une communication intitulée : « Quand égalité rime avec rupture des clichés dans la FPT ».

L'objectif de cette université consistait à sensibiliser tous les acteurs à l'égalité professionnelle femme/homme, à la recherche sur le genre et à la prise de conscience du rôle de la femme dans nos sociétés.

- L'art 6 de la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires précise « qu'aucune distinction directe ou indirecte ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leur sexe ».
- Les bilans sociaux des 3 fonctions publiques doivent comprendre un rapport de situation comparée des femmes et des hommes
- Deux nouvelles lois viendront dynamiser le dispositif - égalité réelle entre les femmes et les hommes - déontologie, droits et obligations des fonctionnaires.
- Amélioration de la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.
- Pour combattre les préjugés, il faut d'abord les identifier.
- Instaurer une plus grande culture de l'égalité.
- Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'information et de formation visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes : action du CNFPT.
- Instituer une dynamique managériale en faveur de l'égalité.

Le livret du CNFPT sur l'égalité professionnelle femme/homme a été remis aux participants en clôture de manifestation.

SÉMINAIRE SUR LA PROMOTION DES MÉTIERS TERRITORIAUX DÉDIÉ AUX EMPLOIS D'AVENIR ET AUX TUTEURS, ORGANISÉ PAR LE CNFPT.

Fin octobre 2012, le gouvernement promulguait la loi « emplois d'avenir », dispositif destiné à inciter collectivités et employeurs à recruter des jeunes diplômés ou dépourvus de qualifications mais faisant preuve de motivation en leur assurant un accompagnement adapté.

Faisant écho au projet gouvernemental, le CNFPT a décidé dès l'évocation du dispositif, d'apporter sa contribution en ouvrant à ce public son offre de formation sur des itinéraires de professionnalisation couvrant l'ensemble des métiers pour lesquels les collectivités territoriales manifestaient des intentions de recrutement, tout comme il s'est engagé à former les tuteurs appelés à suivre ces jeunes.

En Martinique, le CNFPT a assuré au cours de l'année 2013/2014, la formation de plus de 600 jeunes en contrat « emplois d'avenir » et de plus de 200 tutrices et tuteurs, en leur apportant les connaissances nécessaires sur l'environnement de travail en collectivité territoriale mais aussi pour les engager sur une formation professionnelle adaptée aux missions qui leur sont confiées.

Cette action se poursuivra naturellement en lien étroit avec les missions locales, les collectivités territoriales et la Région Martinique engagées dans ce dispositif. C'est la raison pour laquelle la délégation régionale du CNFPT Martinique, dans le cadre de la territorialisation de ses actions, a souhaité réunir le 16 juin 2014, tous les agents « sous contrat emplois d'avenir » et toutes les tutrices et tuteurs, sur trois sites différents au plus près des territoires.

Ce premier séminaire dédié aux jeunes devait leur permettre d'échanger entre eux et avec les missions locales. L'objectif premier de cette manifestation visait à présenter les missions du CNFPT, son offre de formation et l'accompagnement des collectivités dans leurs démarches de modernisation de services et dans la mise en œuvre des politiques publiques afin de promouvoir les métiers territoriaux.



POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



UNE ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DIRIGÉE PAR :

Arlette PUJAR

Directrice régionale, référente handicap et à l'international
Tél. : 05 96 70 07 12
arlette.pujar@cnfpt.fr

Sandra SALINIÈRE-HO

Assistante de direction et préparation aux concours, correspondante pour les concours de catégorie A+
Tél. : 05 96 70 07 13
sandra.saliniereho@cnfpt.fr

Sandrine MARIE-ROSE

Apprentie en gestion (octobre 2013 à juillet 2015)
Tél. : 05 96 70 20 70
sandrine.marierose@cnfpt.fr

UN SERVICE FORMATION COMPOSÉ DE :

Stanley SANFORD

Directeur adjoint chargé des formations, correspondant Inset-Angers
stanley.sanford@cnfpt.fr
Tél. : 05 96 70 04 41

4 CONSEILLERS FORMATION (responsable de projets) :

Philippe CRUSOL

Responsable formations d'intégration B et C, référent sapeurs-pompiers
Tél. : 05 96 70 04 43
philippe.crusol@cnfpt.fr

Ketty PIERRE-LOUIS

Référent police
Tél. : 05 96 70 79 72
ketty.pierrelouis@cnfpt.fr

Audrey JEAN-JACQUES

Référent carbone
Tél. : 05 96 70 79 92
audrey.jeanjacques@cnfpt.fr

Corinne VALENTIN

Responsable préparation aux concours, correspondant VAE et illettrisme
Tél. : 05 96 70 07 10
corinne.valentin@cnfpt.fr

4 ASSISTANTES FORMATION :

Jessie BALTHAZAR

Tél. : 05 96 70 07 14
jessie.balthazar@cnfpt.fr

Marlène RONDEL

Tél. : 05 96 70 79 91
marlene.rondel@cnfpt.fr

Diana MARIE-LOUISE

Tél. : 05 96 70 79 73
diana.marielouise@cnfpt.fr

Gilberte DARIEN-TIRERA

Tél. : 05 96 70 04 42
gilberte.tirera@cnfpt.fr

UN SERVICE ADMINISTRATION GÉNÉRALE COMPOSÉ DE :

Didier LETCHIMY

Directeur adjoint aux ressources, référent RH
Tél. : 05 96 70 04 40
didier.letchimy@cnfpt.fr

6 AGENTS :

Maguy MORIN
Chef de service comptabilité
Tél. : 05 96 70 07 11
maguy.morin@cnfpt.fr

Harold MELINARD

Responsable reprographie et vagemestre
Tél. : 05 96 70 79 74
harold.melinard@cnfpt.fr

Pascal SAINT-CYR

Responsable des systèmes d'information et télécommunication, référent régional communication
Tél. : 05 96 70 79 77
pascal.saintcyr@cnfpt.fr

Claudia TORIS

Assistante gestion
Tél.: 05 96 70 79 78
claudia.toris@cnfpt.fr

Cynthia LARCHER

Agent d'accueil
Tél. : 05 96 70 20 70
cynthia.larcher@cnfpt.fr

1 APPRENTI :

Willy LEPLE
Apprenti en informatique (octobre 2014 à juillet 2016)
Tél.: 05 96 70 20 70
willy.leple@cnfpt.fr

Un délégué régional, Jean-Michel JEAN-BAPTISTE, Conseiller départemental, assisté d'un Conseil régional d'orientation de 16 membres comprenant à parité des représentants des employeurs territoriaux et de leurs agents ainsi que deux personnalités qualifiées.

CRO MARTINIQUE

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS

COMMUNES AFFILIÉES AU CENTRE DE GESTION

TITULAIRES

Monsieur Justin PAMPHILE
Monsieur Marina SIGER
Monsieur Wiltord HARNAIS

SUPPLÉANTS

Madame Jenny DULYS-PETIT
Madame Jocelyne GUATEL
Monsieur Christian CONSTANTIN

SUPPLÉANTS

Monsieur Louis-Félix FILET
Monsieur Jean-Claude ECANVIL
Madame Marie-Claude RAQUIL

COMMUNES NON AFFIÉES AU CENTRE DE GESTION

TITULAIRE

Madame Patricia LIDAR

SUPPLÉANT

Madame Emma LEBEAU

SUPPLÉANT

Monsieur Alain ALFRED

CONSEIL GÉNÉRAL

TITULAIRES

Monsieur Raphael SEMINOR
Monsieur Jean-Michel
vJEAN-BAPTISTE

SUPPLÉANT

Madame Yolène LARGEN-MARINE
Madame Marie-Frantz TINOT

SUPPLÉANT

Monsieur Eric HAYOT
Madame Paulette BERIMEY

CONSEIL RÉGIONAL

TITULAIRE

Monsieur Jean-Claude DUVERGER

SUPPLÉANT

Madame Jenny DULYS-PETIT

SUPPLÉANT

Madame Christiane MAGE



REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES

CGT (CHAMBRE SYNDICALE CGTM)

TITULAIRES

Madame Eliane ELIE MARIUS

Madame Marguerite GONDY

Monsieur José KANOR

SUPLÉANTS

Monsieur Jean-Charles PERRAIN

Madame Paulette NATHAN

Monsieur Joël AUBLIVE

SUPLÉANTS

Madame Eliane MANO

Monsieur Daniel JOSEPHINE

Madame Maguy CESAIRE

CONTACTEZ LE RÉSEAU DES INSTITUTS

INSET d'ANGERS

rue du Nid de Pie
BP 62020
49016 Angers Cedex 01

INSET de NANCY

1, boulevard d'Austrasie
BP 20442
54001 Nancy cedex

INSET de MONTPELLIER

76, place de la Révolution Française
34965 Montpellier cedex 2

INSET de DUNKERQUE

Halle aux sucres
9003, route du quai Freycinet
3-BP 5251
59379 Dunkerque cedex 1

INET

2a, rue de la Fonderie
BP 20026
67080 Strasbourg cedex

CFDT

TITULAIRE

Monsieur Jonathan LOUIS-SYDNEY

SUPLÉANT

Monsieur Maurice MIAM

SUPLÉANT

Madame Mylène TOUSSAY

FORCE OUVRIÈRE (FO)

TITULAIRE

Madame Eugénie LIBER

SUPLÉANT

Madame Sylvie NOLBAS

SUPLÉANT

Monsieur Joël DICANOT

FNA - UNSA

TITULAIRE

Monsieur Alain MONTA

SUPLÉANT

Madame Claudia GAMORY

SUPLÉANT

Madame Marie-Christine SOLVAR

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DES TRAVAILLEURS CHRÉTIENS (CFTC)

TITULAIRE

Monsieur Philippe Gaëtan GAILLARD

SUPLÉANT

Madame Julie GROS DESIRS

SUPLÉANT

Monsieur Alain DULTHEO

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Madame Jeanne DEFOI

Directrice de L'Office départemental de l'eau de la Martinique

Monsieur Gilles CHARLOTTE

Directeur Général des Services Techniques de la ville du Lamentin ; membre de L'AITF

ÉVÉNEMENTS



EN FÉVRIER, la délégation a organisé un séminaire de sensibilisation sur le thème du développement durable animé par le Professeur Pascal SAFFACHE. Pour illustrer la thématique, les agents du CNFPT ont été invités à fabriquer eux-mêmes leurs costumes en utilisant des matériaux de récupération. Un défilé carnavalesque écoresponsable a clôturé la journée.

EN MAI, la délégation a organisé un séminaire sur la réforme des rythmes scolaires au cours duquel un film a été projeté sur les actions d'animation mises en place par les animateurs territoriaux et la reconnaissance de leurs métiers.

Signature d'une convention interfonctions publiques fonction publique d'Etat, Fonction publique territoriale (ANFH) et fonction publique territoriale dans les locaux de la délégation régionale.

Pour la journée du **8 SEPTEMBRE 2014** consacrée à la lutte contre l'illettrisme, la délégation s'est engagée en lançant une grande campagne d'affiches en français et en créole afin de toucher les personnes en situation d'illettrisme. Elle a également organisé des réunions auprès des collectivités afin de pouvoir identifier les agents en difficulté et organisé une cérémonie de remise de diplômes aux agents ayant suivi tous les modules de l'itinéraire.



La délégation régionale Martinique a été récompensée, le **12 JUIN** dernier, du Grand Prix du Management public 2014, catégorie « Management durable » pour son projet de co-construction d'un modèle de management apaisé. Ce prix, décerné par le Groupe Moniteur et le site www.emploipublic.fr récompense « les organisations qui veillent, dans leur constitution, à refléter la composition de la société, à assurer une égalité réelle entre les femmes et les hommes et donnent toute leur place aux travailleurs en situation de handicap ».

AU MOIS DE SEPTEMBRE, la délégation régionale a accueilli le forum de la mobilité Eco-environnement autour des partenaires : la CFTU, LA CACEM, MADIN'INAIR

FIN SEPTEMBRE, la délégation régionale du CNFPT a participé aux 4es rencontres territoriales des Antilles et de la Guyane sur le thème « Piloter les transitions dans des territoires en mutation » en Guadeloupe.



AU MOIS DE NOVEMBRE, un Speed dating recherche de partenaire co-voiturage s'est déroulé dans nos locaux.

AU MOIS DE DÉCEMBRE, la délégation a organisé en partenariat avec l'association des archivistes de la Caraïbe un séminaire sur l'open data.

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION RÉGIONALE MARTINIQUE
MAISON DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES – ZAC ÉTANG Z'ABRICOT – BP 674 – 97264 FORT-DE-FRANCE CEDEX
TÉL. : 05 96 70 20 70
WWW.CNFPT.FR
